

■ **Fondation pour la halle 6**, à Le Grand-Saconnex, CH-660-1115000-0, fondation de droit public (FOSC du 14.03.2005, p. 8). Les pouvoirs de Lamprecht Carlo, Sage Claude F., Balestra Michel, Crot Roland, Ferrillo Raphaël, Gilliot Pierre, Haeberli Laurent, Kuhne Eric, Wenger Salika et Wethli Laurent, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Longchamp François, de Collonge-Bellerive, à Carouge, président, Argand Luc, de Corsier, à Genève, vice-président, Benoit Justin, de Vandoeuvres, à Cologny, Desplanches Gilles, d'Onex, à Lancy, Ivanov Christo, de et à Genève, Letellier Georges, de et à Genève, Louviot Jacques, de Bévillard, à Villars-Burquin, Nicolet Jean, de Delémont, à Genève, Orsini Magali, de Genève, au Grand-Saconnex, et Sayegh Christine, de Vernier, à Chêne-Bougeries, sont membres du conseil, avec signature collective à deux.